



# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

DELIBERATION  
du  
COMPTE ADMINISTRATIF  
**EXERCICE 2020**

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	11
<b>Votes :</b>	<b>Contre : 0</b>
	<b>Pour : 11</b>

## AFFECTATION DE RESULTAT 2021

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Ludovic BAZOT, Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Ludovi BAZOT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		120 849,91 €
Opérations de l'exercice	196 009,24 €	225 208,32 €
<b>Totaux</b>	<b>196 009,24 €</b>	<b>346 058,23 €</b>
<b>Résultat de clôture (=CA)</b>		<b>150 048,99 €</b>
		<b>29 199,08 €</b>

INVESTISSEMENT	RECETTES OU EXCEDENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
		227 278,10 €
79 979,05 €	64 617,20 €	
79 979,05 €	291 895,30 €	
	211 916,25 €	
		<b>15 361,85 €</b>

ENSEMBLE	RECETTES OU EXCEDENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	- €	348 128,01 €
275 988,29 €	289 825,52 €	
275 988,29 €	637 953,53 €	
	361 965,24 €	
		<b>13 837,23 €</b>

Restes à réaliser	€
Besoin de financement des restes à réaliser	- €
Besoin de financement des restes à réaliser	- €
Excédent de financement des restes à réaliser	
Besoin total de financement	
Excédent total de financement	

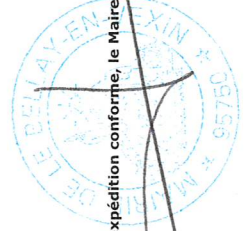
Besoin de financement	€
Excédent de financement	211 916,25 €
Restes à réaliser	
Besoin de financement des restes à réaliser	- €
Besoin total de financement	
Excédent total de financement	211 916,25 €
au compte 001 Investissement dépenses	
au compte 001 solde d'exécution Investissement reporté	
au compte 1068 Investissement avec émission de titre de recette	
au compte 002 Excédent fonctionnement reporté	150 048,99 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement décidé d'affecter la somme de

- 3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

ont signé au registre des délibérations

.....



Pour expédition conforme, le Maire

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 095-219500543-20210409-09\_2021-DE